

Précarité et exclusion

Chiffres-clés en 1999

- Taux de chômage : **16%**
- Taux de chômage masculin : **13,7 %**
- Taux de chômage féminin : **18,9 %**

- Revenu net moyen annuel en euro/foyer : **12 384€**
(chiffres de 1997)

Un taux de chômage élevé

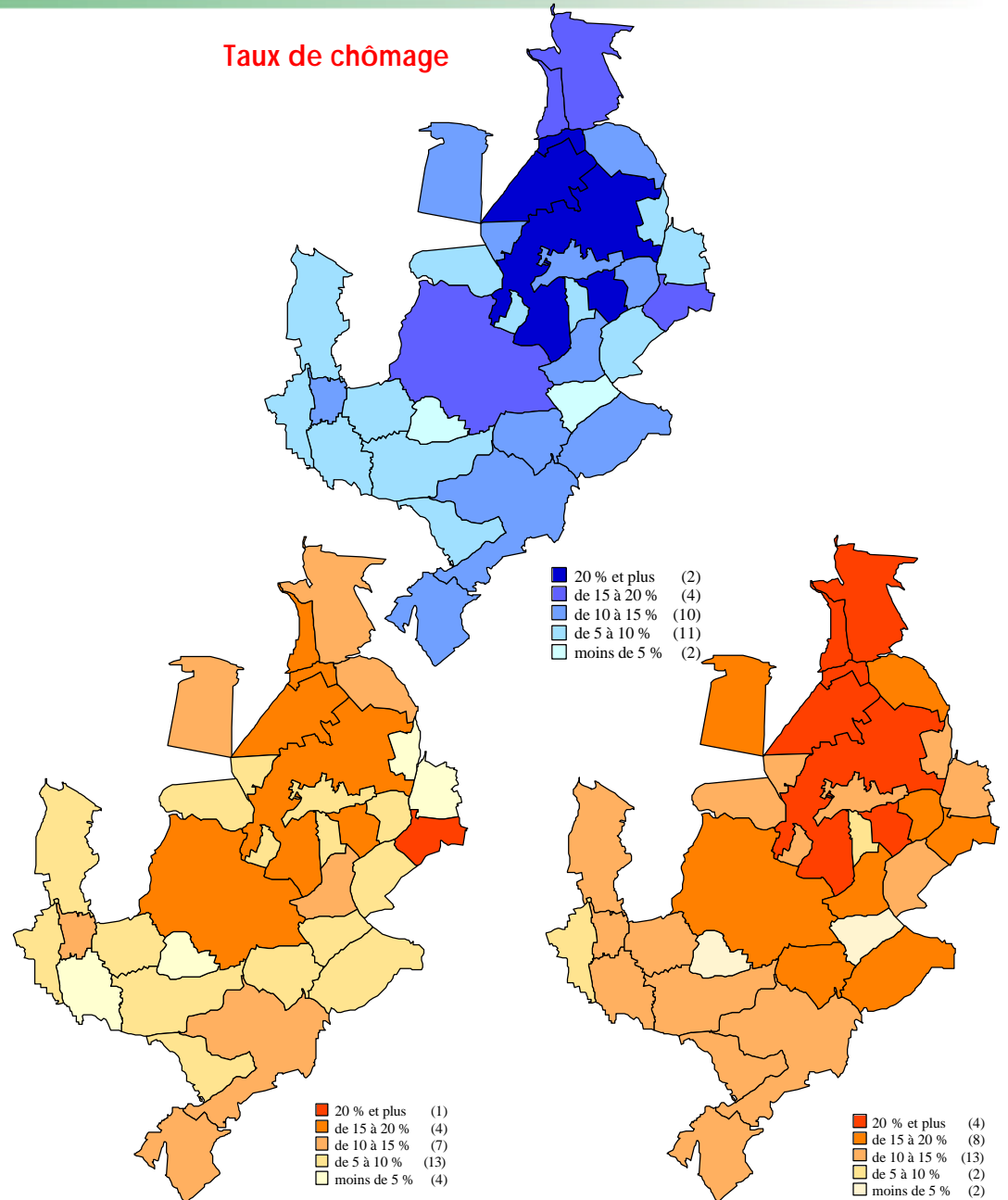
Entre 1990 et 1999, la population active a augmenté sensiblement. Cette augmentation est à la fois due aux apports migratoires, au fait que les générations en âge de travailler sont plus nombreuses et à l'augmentation générale du taux d'activité des femmes.

Toutefois, cette augmentation de l'emploi n'a pas empêché le nombre de chômeurs de s'accroître et il s'avère que le dynamisme de l'emploi local laisse le chômage à un niveau relativement élevé. Comme partout, les femmes et les jeunes sont plus particulièrement touchés avec les mêmes écarts qu'observés ailleurs ; on note néanmoins une situation moins défavorable autour de 30 ans.

	Eure	CASE
Taux de chômage	12,80%	16%

Source : INSEE Profils des communes, 1999

Taux de chômage

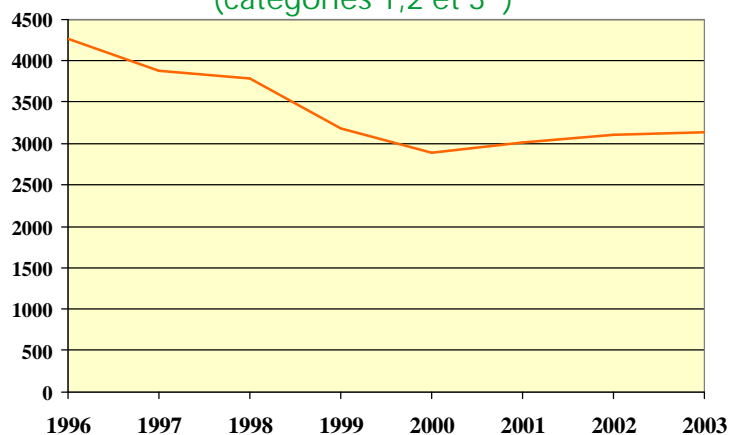


Taux de chômage des hommes

Taux de chômage des femmes

Source : INSEE Profils des communes, 1999 - Cartographie : AREHN, octobre 2003

Evolution des demandeurs d'emploi de 1996 à 2003 (catégories 1,2 et 3*)



* Sont comptabilisés ici les seuls demandeurs d'emploi n'ayant travaillé aucune heure. Concerne les personnes sans emploi, inscrites à l'ANPE, immédiatement disponibles, à la recherche :

- Soit d'un emploi, à durée indéterminée, à temps plein (demandes d'emploi de catégorie 1)
- Soit d'un emploi à temps partiel (demandes d'emploi de catégorie 2)
- Soit d'un emploi saisonnier ou temporaire (demandes d'emploi de catégorie 3).

Le niveau moyen de revenu sur l'agglomération Seine-Eure est en 1997 très sensiblement inférieur (de 8 %) à celui du département, écart qui s'est creusé entre 1990 et 1997.

Le modeste niveau de revenu moyen masque des disparités très sensibles avec un revenu moyen faible sur Val-de-Reuil et assez médiocre sur Louviers, Pitres, Le Manoir et Léry.

On observe un processus de paupérisation entre 1990 et 1997 à travers une diminution en francs constants par an du revenu moyen de Mesnil-Jourdain (-2,7 %), Léry (-2%), Acquigny (-1,9 %), Surtauville (-1,9 %), Val-de-Reuil (-1,8 %) et Louviers (-1,5 %).

Il est à noter que ce sont les communes dont les revenus imposables sont les plus faibles qui enregistrent l'évolution à la baisse la plus importante, tandis que les communes dont les revenus imposables sont les plus forts, les voient encore s'accroître.

Le poids important du parc locatif sur Val-de-Reuil explique assez largement le niveau moyen des revenus sur cette commune. La part des foyers non imposés au Val-de-Reuil a également nettement augmenté entre 1990 et 1997 (+ 7,3 points) de même que sur le secteur Seine-Nord (+ 8,3 points) et dans une moindre mesure à Louviers (+ 3,7 points) et au Vaudreuil (+ 2,9 points). Au total, sur la Communauté d'agglomération, l'augmentation de la part des ménages non imposés est de 3,9 points contre 2,1 points en France et dans le département.



Le territoire Seine-Eure est touché par un fort taux de chômage malgré la présence d'un tissu économique dynamique.

Evolution des revenus imposables 1990/1997 en francs constants de 1990

	Revenu net moyen en francs/foyer			% de foyers non imposés		
	1990	1997	Variation En F courants	1990	1997	Evolution (point %)
Louviers	71 625	74 178	0,50%	50,9	54,6	3,7
Val-de-Reuil	60 763	61 352	0,10%	59,6	66,9	7,3
Pont-de-l' Arche	78 711	90 743	2,10%	48,8	46,2	-2,6
Le Vaudreuil	94 152	120 458	3,60%	38,2	41,1	2,9
Seine-Nord	77 768	73 909	-0,70%	47,1	55,3	8,3
Seine-Est	86 391	89 747	0,50%	45,2	44,9	-0,3
Périphérie de Louviers	86 092	108 683	3,40%	44,2	38,1	-6
Sud-ouest	95 464	106 461	1,60%	42,5	41,7	-0,8
Moyenne Communauté d'agglomération	76 840	81 234	0,80%	49,2	53,1	3,9
Eure	81 902	88 655	1,10%	47,8	49,9	2,1
France	80 457	90 023	1,60%	48,7	50,8	2,1

Source : Programme local de l'habitat, juillet 2002

Politique locale

La lutte contre l'illétrisme et l'analphabétisme ainsi que le développement de la formation professionnelle et continue, comptent parmi les priorités de la CASE pour tenter de diminuer la précarité et l'exclusion.